

REPUBLIQUE FRANCAISE

-----  
PREFECTURE DU CALVADOS

SECRETARIAT GENERAL

-----  
ARRETE

Portant inscription d'objets mobiliers  
sur l'inventaire supplémentaire à la liste des objets classés  
parmi les Monuments historiques

**Le Préfet de la région Basse-Normandie**  
**Préfet du Calvados**  
**Chevalier de la Légion d'Honneur**

Vu la loi du 31 décembre 1913 sur les Monuments historiques, l'ensemble des textes qui l'ont complétée et modifiée et, notamment, la loi n° 70.1219 du 23 décembre 1970 ;

Vu le décret du 18 mars 1924, pris pour l'application de la loi du 31 décembre 1913 ;

Vu le décret n° 71.858 du 19 octobre 1971, pris pour l'application de la loi du 23 décembre 1970 ;

Vu l'avis de la commission départementale des objets mobiliers du Calvados, en date du 15 juin 1990 ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture ;

ARRETE

**Article 1 :** Les objets mobiliers ci-après désignés, propriété de la commune, sont inscrits sur l'inventaire supplémentaire à la liste des objets classés parmi les Monuments historiques :

**BEAUMAIS - Eglise :**

- Maître-autel, tabernacle et exposition, bois, XIXe siècle (vers 1874) ;
- Autel secondaire nord, "tabernacle" et retable, bois, XIXe siècle (vers 1874) ;
- Autel secondaire sud, tabernacle et retable, bois, XIXe siècle (vers 1874) ;
- Confessionnal, bois, XVIIe siècle et XIXe siècle ;
- Fonts baptismaux, calcaire, bois et plomb, XVIIIe siècle (1er tiers ?) ;
- Bénitier (1), calcaire, XVe siècle ;
- Bénitier (2), calcaire, XVIIIe siècle (1er tiers ?) et XIXe siècle (2e moitié) ;
- Chaire à prêcher, bois, XIXe siècle (1ère moitié ?) ;
- Ensemble de deux stalles, bois, XIXe siècle ;
- Ensemble de trois tabourets de chantre, bois, XIXe siècle ;
- Ensemble de douze bancs d'église (1), bois, XVIIIe - XIXe siècles ;
- Ensemble de trente huit bancs d'église (2), bois, XIXe siècle (vers 1874) ;
- Statue : Vierge à l'Enfant, plâtre, XIXe siècle (1er quart ?) ;
- Statue : saint Jean Baptiste, plâtre, XIXe siècle (1er quart ?) ;
- Statue : Christ en Croix, bois, XIXe siècle (2e moitié) ;
- Cadre de l'établissement du chemin de la Croix, bois, XIXe siècle (1874) ;

- Ensemble de quatorze tableaux : le chemin de la Croix, peinture sur toile, XIXe siècle (1874) et leur cadre, bois, XIXe siècle (1874) ;
- Bannière de procession : L'Immaculée conception et Saint Joseph, soie brodée, peinture sur toile et bois partiellement doré, XIXe siècle ;
- Ensemble de six chandeliers d'autel, bois doré, XVIIIe siècle (4e quart) ;
- Ensemble de cinq lustres, verre et métal, XIXe siècle.

**Article 2 :**

Le secrétaire général de la préfecture du Calvados et le maire de Beaumais sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**30 AOUT 1993**

✓ Pour le Préfet,  
Le Secrétaire Général,

  
Michel SAPPIN



Pour ampliation  
Le Chef de Bureau,

  
Patrick GALAND